



ASTREINTE PRESTATAIRE
CHOLTON / Saint
Marcellin LOIRE FOREZ

En dehors des heures d'ouverture au service au public et en cas de fuite d'eau importante, située avant le compteur (domaine public) ou de manque d'eau, vous pouvez contacter le service d'astreinte du délégataire (CHOLTON exploitation) du service de l'eau potable communautaire sur votre commune

04 77 29 68 91

Si la fuite se situe après le compteur (domaine privé), faites appel à un plombier, l'intervention n'est pas du ressort de la collectivité

Le délégataire du service des eaux (CHOLTON Exploitation) vous accueille :

ZA des Chaux 42450 SURY LE COMTAL

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00

Téléphone : 04 77 29 68 91 – site internet : <https://www.choltonserp.com/>